

Refonder le contrat social SANS les agents publics !

Le conseil des ministres du 12 juin dernier vient de confirmer les véritables intentions du gouvernement pour l'avenir de la fonction publique.

Dans le cadre des 4 chantiers pour « Refonder le contrat social avec les agents publics », le Premier ministre vient donc de dévoiler son projet.

Tout d'abord, aucune négociation mais des discussions avec les organisations syndicales. En résumé, on vous explique ce que l'on va faire, peu importe votre opinion et celle des milliers d'agents que vous représentez.

Ensuite, point par point, les orientations se précisent :

- Des emplois précaires avec des personnels sous contrat plutôt que des fonctionnaires titulaires. C'est donc une société avec plus de précarité que l'on nous propose, quelle régression sociale !
- La généralisation de la rémunération au mérite au niveau collectif et individuel au détriment d'une garantie de dérouler une carrière. **Attaque sans précédent contre le statut général des fonctionnaires.**
- La suppression du CHSCT garant de l'hygiène, de la santé et de la sécurité des agents en le fusionnant avec le comité technique.
- Le maintien des inquiétants plans de départ volontaires liés aux suppressions de missions ou restructurations.

Le tout sans compter la propagande fallacieuse du gouvernement qui annonce la tenue de 24 réunions avec les organisations syndicales en omettant de préciser que, durant ces 24 réunions, aucune n'a rencontré l'assentiment des syndicats.

C'est pourquoi, monsieur le Premier ministre, monsieur le ministre de l'action et des comptes publics et monsieur le secrétaire d'Etat à la Fonction Publique, nous tenons par ce communiqué de presse à vous rappeler que le dialogue social, pour exister et fonctionner, doit d'abord être basé sur la sincérité des propos et des échanges. Nous renouvelons notre demande d'une véritable négociation pour améliorer le service rendu au public, pour donner de l'attractivité à l'emploi public et des perspectives de carrière aux agents.

Ensuite, nous vous exprimons à nouveau :

- **Notre opposition à toute disparition du CHSCT et à toutes remises en cause des compétences des CAP.**
- **Notre volonté de respecter l'article 3 du statut général des fonctionnaires qui indique qu'un emploi civil permanent doit être occupé par un fonctionnaire et non par un contractuel,**
- **Notre exigence du maintien d'un déroulement de carrière pour tous les agents et non au mérite pour seulement quelques-uns,**
- **Notre opposition ferme à tout départ dit volontaire mais au final subi pour des fonctionnaires donc le poste aurait été supprimé.**

Dans le même temps, nos revendications sur le pouvoir d'achat et les conditions de travail perdurent. Nous exigeons l'augmentation de la valeur du point d'indice de 16 % pour compenser la perte subie depuis 2000 et l'arrêt des suppressions de postes et des recrutements là où c'est nécessaire pour assurer un Service public de qualité.

La Fédération Générale des Fonctionnaires FO appelle tous ses militants, adhérents et au-delà tous les agents publics à combattre tous les projets du gouvernement qui ont pour objet de remettre en cause le Statut général des fonctionnaires, le Code des pensions civiles et militaires et plus largement notre modèle social !

Fait à PARIS, le 15 juin 2018